

Responsable de productions audiovisuelles

RNCP31173 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	323
Formacode(s)	46212, 46244, 44527
Code(s) ROME	L1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	07/08/2023

Certificateur(s)

ESGCV · SIRET : 75253547600325

BDE MBA ESG · SIRET : 79350846600018

Partenaires habilités

21 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 21 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
DIGITAL CAMPUS-ESARC-ESG SPORT LYON	75253547600440	Former et organiser l'évaluation
ESGCV	75253547600036	Former et organiser l'évaluation
ESGCV	75253547600150	Former et organiser l'évaluation
ESGCV	75253547600283	Former et organiser l'évaluation
ESGCV	75253547600317	Former et organiser l'évaluation
ESGCV	75253547600366	Former et organiser l'évaluation
ESGCV - 75253547600143	75253547600143	Former et organiser l'évaluation
ESGCV - 75253547600242	75253547600242	Former et organiser l'évaluation
ESGCV - 75253547600259	75253547600259	Former et organiser l'évaluation
ESGCV - 75253547600275	75253547600275	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 21 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp31173-responsable-de-productions-audiovisuelles/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

A la fois artiste et financier le/la Manager de productions audiovisuelles cherche, évalue, sélectionne un projet et s'efforce d'obtenir les financements qui permettront son développement et sa réalisation. Le projet mené à son terme, il/elle va s'occuper de sa distribution et de sa promotion dans les cinémas ou de sa diffusion et promotion sur les chaînes de télévision. C'est un/e professionnel/le qui doit savoir chercher et découvrir des talents, avoir des idées,

faire preuve de créativité, trouver des financements et assurer le succès des projets : films de cinéma ou TV, émission TV .

Les activités du Responsable de productions audiovisuelles s'organisent en fonction des quatre phases du cycle de vie de l'œuvre qu'il accompagne : la conception, la réalisation, les opérations de post production, la distribution ou la diffusion.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées :

Concevoir et développer un projet cinématographique ou télévisuel : Rechercher un projet et évaluer les potentiels de faisabilité, verrouiller l'ensemble des droits, rédiger un dossier de production, identifier les acheteurs potentiels, élaborer un dossier de vente, rechercher et obtenir les fonds nécessaires, élaborer et justifier le budget final à l'ensemble des financeurs, mesurer les éléments financiers de productions.

Suivre la réalisation d'une production : constituer les équipes artistiques et techniques, superviser et valider le casting, présenter ses choix de production et artistiques, suivre le déroulement d'un tournage, tenir les objectifs financiers et présenter au client des pré-montages et des montages,

Réaliser les opérations de post production : contrôler la conformité du produit audiovisuel par rapport au projet, évaluer et analyser la satisfaction des publics afin d'apporter des modifications au produit final si nécessaire

Mettre en œuvre la stratégie de distribution (cinéma) ou de diffusion (télévision) et de promotion : définir la programmation pour optimiser l'audience, prévoir une rentabilisation maximale d'une œuvre après épuisement des droits, définir une stratégie de distribution cohérente afin d'optimiser les coûts d'exploitation, promouvoir l'œuvre auprès du grand public, superviser le déploiement et la déclinaison de l'offre sur les différents types d'écran, organiser la promotion à l'international, évaluer le succès de l'œuvre pour définir sa deuxième vie et ses reventes en France ou à l'international

Blocs de compétences

RNCP31173BC01 — Mettre en œuvre la stratégie de distribution (cinéma) ou de (diffusion) télévision

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences évaluées :

- Définir la programmation pour optimiser l'audience.
- Rentabiliser une œuvre après épuisement des droits
- Définir et mettre en œuvre une stratégie de distribution
- Promouvoir une œuvre audiovisuelle
- Superviser le déploiement et la déclinaison de l'offre sur les différents types d'écrans.
- Organiser la promotion de l'œuvre à l'international
- Évaluer le succès de l'œuvre

et définir sa deuxième vie et ses reventes à l'international

Modalités d'évaluation :

Étude de cas : Constituer une grille de programmes selon la chaîne et les émissions proposées (TV) ou définir une stratégie de sortie en salle (cinéma). Définir une stratégie de distribution ou de diffusion, analyser une courbe d'audience et présenter les données sous forme de tableau préformaté.

Mise en situation professionnelle

par des jeux de rôles : Le candidat doit vendre un programme défini et présenter son film puis définir les déclinaisons sur différents supports (TV, Internet, tablettes, Smartphones)

Modalité de certification :

Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 4ème bloc de compétences.

RNCP31173BC02 — Concevoir et développer un projet cinématographique ou télévisuel

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences évaluées :

- Rechercher un projet et évaluer ses potentiels
- Verrouiller l'ensemble des droits relatifs à une œuvre ou un projet
- Rédiger un dossier de production
- Identifier les acheteurs potentiels et les convaincre d'investir

- Rédiger un dossier de vente et rechercher et obtenir les fonds nécessaires
- Présenter et justifier aux financeurs les dépenses et écarts éventuels
- Mesurer les éléments financiers afin de vérifier la réalisation des projections en termes de recettes

Modalités d'évaluations :

A partir d'un projet audiovisuel donné, le candidat doit en faire l'analyse et déterminer ses forces et faiblesses.

Dans le cadre d'une étude de cas et de mise en situation professionnelle : le/la candidat/e doit présenter un chiffrage pour un devis télévision et cinéma, rédiger un contrat de co-production, réaliser le bilan financier d'une production audiovisuelle. Au cours d'un jeu de rôles il/elle devra simuler des entretiens de vente et présenter un pitch

Modalité de certification :

Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 1er bloc de compétences

RNCP31173BC03 — Suivre la réalisation d'une production

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences évaluées :

- Constituer et valider les équipes artistiques et techniques
- Superviser et valider le casting
- Présenter et argumenter ses choix de production
- Suivre et vérifier le déroulement d'un tournage
- Tenir les objectifs financiers
- Présenter au client des pré-montages et des montages

Modalités d'évaluation :

Étude de cas : sur la base d'un projet réel le/la candidat/e doit faire et argumenter des préconisations en termes d'équipes techniques et de casting artistique.

Mise en situation professionnelle : le/la candidat/e suivra un tournage en étant intégré à une équipe et validera les pré-montages.

Modalité de certification :

Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 2ème bloc de compétences

RNCP31173BC04 — Réaliser les opérations de post production

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences évaluées :

- Contrôler la conformité du produit audiovisuel par rapport à la demande initiale..
- Évaluer, analyser la satisfaction des publics lors de projections privées pour apporter des modifications éventuelles au produit fini.

Modalités d'évaluation :

Étude de cas : Dans le cadre de la réalisation d'une émission indiquer l'organisation d'une chaîne de post production : besoins en termes de montage, effets spéciaux, mixage son. Élaborer une grille d'évaluation permettant une mesure de satisfaction

Modalité de certification :

Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 3ème bloc de compétences.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le/la Responsable de productions audiovisuelles exerce principalement au sein des entreprises de production ou de postproduction cinématographique mais on le trouve aussi à la télévision, la publicité et la radio.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Type emplois accessibles

Producteur/trice audiovisuel ; Producteur/trice déléguée ; Producteur exécutif ; Productrice exécutive ; Directeur/trice de production de post-production ; Cadre dirigeant d'entreprises audiovisuelle ; Responsable de Programmation ; Administrateur/trice de production ; Responsable de production ; Chargé(e) de production; Assistant(e) de production

; Régisseur/se général ; Distributeur/trice ; Responsable des achats de contenus.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

En apprentissage ou contrat de professionnalisation : Coursus en 3 ans* :

- Etre titulaire d'une certification de niveau 4, d'un bac, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...),
- Avoir effectué un cursus de formation en alternance de 36 mois (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) préparant au passage et à l'obtention de la certification chez le certificateur ou un partenaire conventionné.

v Coursus en 2 ans :

- Etre titulaire d'une certification de niveau 4, d'un bac, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ou et avoir validé 60 crédits ECTS ; - Et avoir effectué un cursus de formation en alternance de 24 mois (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné ;

v Coursus en 1 an :

- Etre titulaire d'une certification de niveau 5, d'un bac+2, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ou avoir validé 120 crédits ECTS, - Et avoir effectué un cursus de formation en alternance de 12 mois (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné ;

En formation professionnelle :

- Et avoir effectué un cursus de formation préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné.

ET : o Etre titulaire d'une certification de niveau 5, d'un bac+2, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ou avoir validé 120 crédits ECTS, et justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur visé de minimum de 24 mois, OU o Être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 4, d'un bac et justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur visé de minimum de 36 mois,

Dérogations spécifiques :

Si le candidat ne dispose pas de l'expérience professionnelle ou du diplôme requis, le candidat devra présenter un dossier démontrant sa capacité à valider la certification professionnelle (VAP, attestation employeur ou autres preuves

d'une expérience professionnelle, personnelle ou associative permettant l'acquisition de compétences connexes...). Ce dispositif de valorisation des acquis se rapprocherait d'une VAE Mixte.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le/la Président(e) du jury est un/une professionnel(e) représentant des professions Employeurs/euses, nommé par le/la directeur (trice) de l'établissement MBA ESG

- un/une représentant(e) en activité des professions Salariés
- un directeur (trice) ou son représentant(e)
- un/une enseignant(e) formateur
- un/une responsable pédagogique

Parmi les membres du jury, 40 % sont membres extérieurs représentants des Salariés(es) et des Employeurs/euses à parts égales

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le/la Président(e) du jury est un/une professionnel(e) représentant des professions Employeurs/euses, nommé par le/la directeur (trice) de l'établissement MBA ESG • un/une représentant(e) en activité des professions Salariés

- un directeur (trice) ou son représentant(e)
- un/une enseignant(e) formateur
- un/une responsable pédagogique

Parmi les membres du jury, 40 % sont membres extérieurs représentants des Salariés(es) et des Employeurs/euses à parts égales

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 355 €
Selon la branche	7 064 € – 9 000 €
Prise en charge	Branches concernées
8 355 €	Valeur par défaut · 210 branches
9 000 €	CPNEF Spectacle Vivant, CPNEF de l'audiovisuel
7 064 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	07/08/2023
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

[http:// www.mba-esg.fr](http://www.mba-esg.fr)

Lieu de préparation MBA ESG

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31173/>